

Image not found or type unknown



Demande de renseignement sur vice de procedure

Par **grangeslaeti**, le **22/03/2011** à **09:17**

Bonjour, rnrnj'ai ete convoquer pour outrage à agent. ils ont pris ma déposition et m'ont dit je te laisse partir je contacterai le procureur lundi. Le procureur m'a mis une convocation au tribunal. Je voulais savoir s'il y pas vice de procédure que la police m'ait relacher le vendredi soir sans avoir contacter le procureur en me disant que j'allais surement avoir une amende.